PAX KONZERN

COMPTES CONSOLIDÉS 2021

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

En CHF 1'000	Commentaires		2021		2020
Primes brutes émises	2.1	715′173		712'654	
Primes de réassurance cédées	2.1	-1′884		-2'089	
Modification des reports de primes (brut)	2.1	2'424		2′192	
Part des réassureurs à la modification des reports de primes	2.1	22		-6	
Primes acquises pour le compte propre	2.1		715′735		712′751
Cas et prestations d'assurance payés (brut)	2.2	-559'686		-654′066	
Modifications des réserves actuarielles (brut)	2.2	-121′286		-39'935	
Part des réassureurs aux charges liées aux cas et prestations d'assurance	2.2	2′022		3′588	
Prestations d'assurance pour le compte propre			-678′950		-690′413
Primes brutes émises pour le compte et au risque de tiers	2.1	96′645		84′527	
Modification des reports de primes pour le compte et au risque de tiers		42		89	
Cas et prestations d'assurance payés pour le compte et au risque de tiers	2.3	-103′951		-87′601	
Modification des reports pour le compte et au risque de tiers		-188′312		-41′143	
Résultat des opérations d'assurance pour le compte et au risque de tiers			-195′576		-44′128
Frais de souscription et administratifs liés aux opérations d'assurance (brut)	2.4		-132′625		-118′869
Produit provenant des placements de capitaux	2.5	130′108		130′201	
Bénéfices et pertes sur placements de capitaux	2.5	-26′112		-19′984	
Charges liées à la gestion des placements de capitaux	2.5	-15′228		-16′299	
Résultats des placements de capitaux pour le compte propre			88′768		93′918
Résultat des placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers			215′459		62′260
Autres produits	2.6		15′340		13′522
Autres charges	2.7		-12′142		-10′563
Résultat des activités opérationnelles			16'009		18'478
Résultat extraordinaire			4		0
Résultat avant impôts			16′013		18'478
Impôts sur le revenu	2.8		-2′705		-3′286
Bénéfice annuel			13′308		15′192

BILAN CONSOLIDÉ

Actifs

En CHF 1'000	Commentaires	31.12.2021	31.12.2020
Placements de capitaux	4.1	7′244′994	6′971′092
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	4.2	1'634'275	1'444'877
Actifs provenant des réserves de cotisations de l'employeur	4.3	8′401	8′401
Immobilisations corporelles	4.4	287	121
Total de l'actif immobilisé		8'887'957	8'424'491
Parts des réassureurs aux réserves actuarielles	4.5	4′339	6′376
Créances	4.6	32'659	33'452
Créances vis-à-vis de sociétés associées		1	
Liquidités		212'424	281'857
Actifs de régularisation	4.7	42'444	45′923
Total de l'actif circulant		291'867	367′608
Total actifs		9′179′824	8′792′099

Passifs

En CHF 1'000	Commentaires	31.12.2021	31.12.2020
Provisions actuarielles (brut)	4.8	6'624'660	6'487'382
Réserves actuarielles pour le compte et au risque de tiers		1'628'705	1′441′393
Réserves non actuarielles (financières)	4.9	73′157	65′227
Engagements financiers	4.1	6′669	8′653
Autres engagements	4.10	125′520	123′962
Passifs de régularisation		11'469	10'272
Total engagements		8′470′180	8′136′889
Réserves de capitaux		50′000	50′000
Réserves de réévaluation		241′375	200'249
Réserves de bénéfice		404'961	389'769
Bénéfice annuel		13′308	15'192
Total du capital propre		709'644	655′210
Total passifs		9′179′824	8′792′099

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En CHF 1'000 Comm	mentaires		2021		2020
Bénéfice annuel avant minorités			13′308		15′192
Amortissement sur immobilisations corporelles	2.7		74		86
Bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	2.6		0		-27
Participation au résultat organisations associées			9′305		4′054
Revalorisation sur placements de capitaux			-26'091		-15′701
Amortissement sur placements de capitaux			33'482		61′295
Bénéfices et pertes sur les placements de capitaux			18′720		-25′610
ACHAT ET VENTE DE PLACEMENTS DE CAPITAUX					
+/- Immeubles de rapport				3′900	
+/- Titres à revenu fixe		-35′740		-19′745	
+/- Prêts		0		7′000	
+/- Hypothèques		-68'866		-22'680	
+/- Actions		-14′820		-38'311	
+/- Dérivés		-31′673		55′838	
+/- Dépôts à termes		-20'000		50′000	
+/- Autres placements		61′626		-92′387	
+/- Prêts sur polices		147		482	
+/- Autres investissements financiers		-0		17	
+/- Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	4.2	-91′702	-294′866	-233′702	-289′588
Modification des impôts latents	2.8		1′891		2′285
Augmentation et diminution (modification nette) autres éléments					
+/- Modification de la part des réassureurs aux réserves actuarielles		2′038		1′023	
+/- Modification des créances		793		3′727	
+/- Modification des créances envers les sociétés associées		-1		0	
+/- Modification des actifs de régularisation		3′478		14′660	
+/- Modification des provisions actuarielles (brut)		92′294		619	
+/- Modification des réserves actuarielles pour le compte et au risque de tiers		89'618		228′331	
+/- Modification des provisions (financières) non actuarielles sans impôts latents		-263		875	
+/- Modification des engagements financiers		-1'984		-5'846	
+/- Modification des autres engagements		1′557		-42′594	
+/- Modification des passifs de régularisation		1′197	188′727	-2'487	198′309
Flux de fonds de l'activité d'exploitation			-55′450		-49′705
Report à la page suivante			-55'450		-49′705

En CHF 1'000	Commentaires	2021	2020
Report de la page précédente			
ACTIVITÉS DE PLACEMENT			
Achat/vente des immobilisations corporelles		-240	42
Achat des participations		-13′743	
Flux de fonds de l'activité d'investissement		-13′983	-8′052
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT			
Amortissement d'engagements à long terme		0	-15′000
Flux de fonds de l'activité de financement		0	-15′000
Modification du fonds liquidités		-69'433	-72′758
Montant initial du fonds liquidités		281'857	354′615
Montant final du fonds liquidités		212'424	281'857

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL PROPRE

En CHF 1'000	Réserves de capitaux	Réserves de réévaluation	Réserves de bénéfice, bénéfice annuel inclus	Total du capital propre
2021				
État au 1.1.2021	50′000	200′249	404′961	655′210
Bénéfice annuel	0	0	13′308	13′308
Modification des réserves de réévaluation	0	41′126	0	41′126
État au 31.12.2021	50′000	241′375	418′269	709'644
2020				
État au 1.1.2020	50′000	181'690	389′769	621′459
Bénéfice annuel	0	0	15′192	15′192
Modification des réserves de réévaluation	0	18′559	0	18′559
État au 31.12.2020	50′000	200'249	404'961	655′210

Le Pax Holding est organisé en tant que société coopérative selon la législation suisse et ne détient ni capital sous forme de parts sociales ni capital de dotation. Les réserves ouvertes figurant dans la clôture individuelle du Holding sont contenues dans les comptes consolidés du groupe Pax, dans les réserves de bénéfices.

La réserve de réévaluation brute par catégorie de placement, déduction faite des droits latents des preneurs/preuneuses d'assurance dans la prévoyance professionnelle et après prise en compte des impôts latents, a évolué comme suit:

En CHF 1'000	Réserves de réévaluation au 1.1.	Modification avec effet sur le capital propre	Changement avec effet sur le résultat	Réserves de réévaluation au 31.12.
2021				
Immeubles de rapport	293′797	18'003	0	311′800
Actions	71′984	63'675	-6′845	128'813
Autres placements	8′091	14'390	-2	22'481
Total réserves de réévaluation brutes	373′872	96'068	-6′847	463'094
Excédents latents prévoyance professionnelle	-134′310	-41′792	0	-176′102
Impôts latents	-39′313	-6'303	0	-45'617
Total réserves de réévaluation nettes	200′249	47′973	-6′847	241′375
2020				
Immeubles de rapport	272′880	21′959	-1'042	293′797
Actions	65′959	10′219	-4'195	71′984
Autres placements	0	8′091	0	8'091
Total réserves de réévaluation brutes	338'839	40′269	-5′237	373′872
Excédents latents prévoyance professionnelle	-120'879	-13'431	0	-134′310
Impôts latents	-36′270	-3'043	0	-39'313
Total réserves de réévaluation nettes	181'690	23′796	-5′237	200′249

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 BASES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

1.1 Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés du Pax Holding (société coopérative), Bâle, ont été établis en conformité avec les normes comptables Swiss GAAP RPC.

Pour les comptes consolidés, la nouvelle recommandation Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance», spécifique à la branche et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, retient particulièrement l'attention. Elle remplace la recommandation préalable Swiss GAAP RPC 14, les valeurs de l'année précédente ont été adaptées en conséquence. Le résultat de l'année précédente et le capital propre affiché au 31 décembre 2020 n'ont pas changé.

La clôture de l'exercice du groupe doit refléter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view) du groupe Pax et prend de ce fait en compte l'ensemble des sociétés appartenant au groupe comme une unité.

1.2 Principes de consolidation

La présente clôture consolidée est basée sur les clôtures individuelles des sociétés qui appartiennent au groupe Pax.

Les actifs et passifs internes au konzern dans chacun des comptes annuels ainsi que les charges et les produits résultant de transactions internes au konzern sont éliminés. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode «purchase» anglo-saxonne, ce qui signifie que l'on trouve, en face de la valeur comptable de participation de la société mère, le prorata au capital propre de la filiale au moment de l'acquisition ou de la première consolidation. Les sociétés acquises dans le courant de l'année sont réévaluées à la date d'acquisition selon des principes standardisés du konzern et consolidées à partir de ce jour déterminant.

Il est tenu compte de sociétés auxquelles le Pax Holding participe directement ou indirectement à raison de plus de 50 pour cent selon la méthode de la consolidation intégrale, c'est-à-dire que les positions du compte annuel sont consolidées à 100 pour cent.

Les entreprises associées sont prises en compte au prorata selon la méthode de mise en équivalence, un éventuel goodwill est désormais amorti dans les cinq ans.

Périmètre de consolidation

Font partie du périmètre de consolidation le Pax Holding (société coopérative), Bâle, ainsi que les filiales suivantes:

		31.12.2021	31.12.2020
	Capital de base en CHF 1'000	Taux de participation	Taux de participation
Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, Bâle¹	120′000	100.00%	100.00%
Creadi SA, Bâle ¹	4′000	100.00%	100.00%
Pax Asset Management SA, Bâle ¹	1′500	100.00%	100.00%
Simpego Assurances SA, Zurich société associée ^{1/2}	34'710	49.15%	48.81%

- ¹ Détenue par le Pax Holding (société coopérative), Bâle
- ² Participation portée à 49.15% par augmentation de capital et acquisition d'actions

Date de clôture

Les comptes consolidés sont clôturés uniformément au 31 décembre et sont basés sur les clôtures individuelles vérifiées de toutes les sociétés du groupe.

Structure du groupe

La structure du groupe a changé comme suit en 2021. Le capital-actions de la Simpego Assurances SA a été augmenté pour atteindre 34.7 millions de CHF, le Pax Holding (société coopérative) y ayant participé a ainsi augmenté sa part à 49.15 pour cent.

Transactions avec des personnes proches

Sont considérées comme personnes proches (morales et juridiques) celles qui peuvent fortement influer directement ou indirectement sur des décisions financières ou opérationnelles de l'organisation. Les organisations contrôlées, directement ou indirectement, de façon déterminante par les mêmes personnes sont également considérées comme proches.

Sont notamment désignés comme personnes proches les membres du comité directorial et des conseils d'administration des sociétés du groupe Pax ainsi que des institutions de prévoyance.

1.3 Conversion de devises étrangères

Le groupe Pax travaille exclusivement sur le territoire suisse. Des comptes du bilan libellés en devise étrangère sont convertis au cours du jour à la date du bilan. Une grande partie des devises est couverte au moyen d'opérations à terme sur devises. Les cours appliqués à la fin de l'année étaient les suivants:

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
EUR	1.036	1.082
GBP	n/a	1.208
USD	0.911	0.884

Les risques de variation des taux sont couverts essentiellement par des opérations à terme sur devises.

1.4 Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation les plus importants sont expliqués ci-après:

Bases d'évaluation

L'évaluation des actifs et passifs de toutes les sociétés consolidées se fait selon des critères unifiés. Les pertes de valeur par rapport à la valeur d'acquisition sont comptabilisées avec effet sur le résultat au moment où elles se produisent.

Immeubles de rapport

Concernant les immeubles de rapport, il s'agit de biens qui sont chaque fois portés au bilan à leur valeur de marché après la première prise en compte à leur valeur d'acquisition. La valeur de marché est calculée pour la totalité du portefeuille selon la méthode DCF (discounted cash flow) et est examinée chaque année par des experts externes. Des écarts entre les valeurs internes et externes obtenues sont systématiquement analysés par immeuble. Si la valeur obtenue au niveau externe est nettement inférieure à la valeur interne, c'est la valeur externe qui est reprise dans les comptes consolidés.

La méthode DCF est considérée comme appropriée étant donné qu'elle prévoit notamment les recettes et les dépenses et les représente pour chaque objet individuellement.

L'évaluation DCF des biens immobiliers des opérations d'assurance est effectuée au moyen de la méthode DCF selon CIFI et tient compte d'une notation des biensfonds (pour parvenir à une stratégie générale par objet immobilier), de futurs flux de trésorerie estimés, d'investissements (Capex) et d'un taux d'escompte.

Sur le modèle des règles prudentielles applicables aux compagnies d'assurance, l'ensemble du portefeuille immobilier est entièrement évalué par des experts externes sur une période de dix ans.

La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché plus élevée est inscrite aux réserves de réévaluation sans effet sur le résultat. Les réévaluations sont inscrites au compte de profits et pertes si la valeur de marché tombe sous la valeur d'acquisition. Une adaptation ultérieure pour atteindre la valeur d'acquisition est également inscrite au compte de profits et pertes.

L'immeuble du siège social, essentiellement à usage propre, apparaît comme placement immobilier dans les placements de capitaux. La valeur locative imputée, conforme au marché, est examinée tous les ans.

Immeubles de rapport en construction

Il s'agit là de biens prévus pour être intégrés dans le portefeuille propre. Ils sont évalués au maximum à leur valeur d'acquisition ou de fabrication. Des dévalorisations sont réévaluées. Des pertes de valeur apparaissant pendant la phase de construction sont réévaluées avec effet sur le résultat. Une fois la construction achevée, ces biens sont intégrés dans le portefeuille et ensuite maintenus à la valeur marchande.

Participations y compris goodwill sur des participations

Les participations de 20 à moins de 50 pour cent sont prises en compte au prorata en tant qu'organisations associées (méthode de mise en équivalence). Un goodwill a été payé lors de l'acquisition des parts de la Simpego Assurances SA (auparavant: Dextra Assurance SA). Il s'agit de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur patrimoniale au prorata au moment de l'acquisition. Le goodwill est amorti dans les cinq ans.

Titres à revenu fixe

Ces titres sont portés au bilan selon la méthode linéaire amortized cost. Les amortissements linéaires résultant de l'application de cette méthode sont saisis avec effet sur le résultat. Des dévalorisations perceptibles durables pour des raisons de solvabilité sont prises en compte par la saisie d'ajustements individuels. Les intérêts courus sont saisis en tant qu'actifs de régularisation pour la période concernée.

Prêts, hypothèques

Ces placements sont des placements à taux fixe avec des échéances fixes qui sont portés au bilan selon la méthode linéaire amortized cost. Des ajustements de valeur individuels sont saisis si nécessaire.

Actions

Il s'agit là, en général, de titres cotés en Bourse qui sont portés au bilan à la valeur de marché de la date du bilan. La différence positive entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché est inscrite aux réserves de réévaluation sans effet sur le résultat. Celle-ci est inscrite avec effet sur le résultat en cas de vente. Les réévaluations sont inscrites au compte de profits et pertes si la valeur de marché tombe sous la valeur d'acquisition. Une adaptation ultérieure pour atteindre la valeur

d'acquisition est également inscrite au compte de profits et pertes.

Dérivés

Des puts sont utilisés à des fins de couverture, des calls pour l'optimisation. Des contrats à termes sur indice boursier sont utilisés ponctuellement. Ces placements sont évalués à des valeurs proches du marché, au cours de la Bourse lorsque cela est possible.

Autres placements

Le groupe Pax utilise des placements collectifs et des placements alternatifs. Ces derniers comprennent les Private Debts, les investissements dans les infrastructures en Suisse et en Europe, les Insurance Linked Securities et les investissements indirects dans l'immobilier en Europe. L'évaluation est effectuée à la valeur marchande.

Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

Il s'agit de placements de capitaux détenus comme garantie pour des produits d'assurance liés à des fonds. Les preneurs d'assurance qui détiennent des produits de ce genre participent au bénéfice ou à la modification de valeur de ces placements de capitaux à leur propre risque.

L'évaluation au bilan de ces placements en capitaux est effectuée aux valeurs de marché. Des plus-values et des moins-values résultant de l'évaluation sont neutralisées par des modifications correspondantes des provisions actuarielles appartenant à cette catégorie de placements. Elles ne modifient ni les réserves de réévaluation, ni le bénéfice annuel.

Immobilisations corporelles

Celles-ci sont inscrites à l'actif à partir d'un montant de CHF 5'000 et amorties linéairement sur une durée d'utilisation de cinq ans. La valeur réalisable est vérifiée lors de chaque clôture.

Frais de conclusion

Ces frais, qui apparaissent au moment de la conclusion de nouveaux contrats d'assurance ou du renouvellement de contrats d'assurance, sont saisis directement à la charge du compte de profits et pertes et ne sont pas portés à l'actif.

Créances

Les créances comprennent aussi bien les avoirs provenant des opérations d'assurance que les autres créances; elles sont évaluées à la valeur nominale. D'éventuelles dévalorisations sont prises en compte par la constitution d'un ducroire.

Liquidités

Les liquidités constituent la base du tableau de financement et comprennent les avoirs en caisse librement disponibles ainsi que les avoirs postaux et bancaires. L'évaluation est effectuée aux valeurs nominales.

Provisions actuarielles

Celles-ci représentent des obligations vis-à-vis des preneuses / preuneurs d'assurance. Elles sont fondamentalement évaluées sur la base de chaque contrat d'assurance. Les prescriptions et usages suisses ainsi que les plans d'exploitation approuvés constituent la base pour les calculs. Des bases et méthodes spécifiques sont appliquées selon les branches, à savoir la prévoyance privée et la prévoyance professionnelle.

Les provisions pour les cas d'assurance en suspens – également provisions pour sinistres à régler – correspondent aux versements non escomptés attendus dans un proche avenir. Dans ce cas, leur montant tout comme leur date de versement peuvent être encore inconnus. Les provisions pour sinistres sont régulièrement examinées et, le cas échéant, adaptées notamment en ce qui concerne la méthode d'évaluation.

Réserve mathématique

Pour la plupart des produits d'assurance, les réserves mathématiques correspondent aux flux de paiement, escomptés du taux d'intérêt technique correspondant, constitués à partir de la différence entre les versements à venir aux assurés (prestations d'assurance) et les paiements à venir des assurés (primes). Les bases biométriques (mortalité, probabilité d'invalidité et autres probabilités d'exclusion) sont dans ce cas prises en compte (méthode prospective). En ce qui concerne les avoirs de vieillesse dans la prévoyance professionnelle ainsi que les produits de capitaux flexibles et les

produits liés à des fonds dans la prévoyance privée, les réserves mathématiques correspondent aux avoirs accumulés des assurés (méthode rétrospective).

Lorsque les bases de calcul tarifaires pour le calcul individuel des engagements ne semblent plus suffisantes, des renforcements sont calculés avec des bases biométriques et des taux d'actualisation prudents. Plutôt que pour des contrats individuels, ces calculs peuvent être effectués pour des portefeuilles partiels appropriés.

Les bases biométriques sont déterminées en se fondant sur les tables de 2° ordre de l'ASA, à partir de l'expérience de Pax. Pour certains petits portefeuilles partiels, qui ne constituent pas une base suffisante pour les évaluations statistiques, l'expérience de l'ASA est mise à profit en tout ou partie. Les taux d'annulation sont modélisés selon les tables d'annulation actuelles comme pour le SST.

Différents taux d'intérêt sont appliqués pour les escomptes des provisions: un taux d'intérêt pour la prévoyance professionnelle, un pour les assurances de rentes dans la prévoyance privée et un pour les autres assurances dans la prévoyance privée. Aucune distinction n'est alors faite entre devises. L'allocation d'actifs actuelle, les hypothèses de rendement des différentes catégories d'actifs et les hypothèses de réinvestissements futurs déduites des courbes de taux actuelles constituent la base de ce calcul. Le taux d'escompte pondéré effectif est de 1.03 pour cent dans la prévoyance professionnelle (sans les avoirs de vieillesse) et de 1.14 pour cent dans la prévoyance privée.

Afin d'atteindre un niveau de sécurité suffisant en ce qui concerne les réserves actuarielles, nous poursuivons une approche globale chez Pax. Un processus mène à une sécurité suffisante. Les principes et les paramètres pour le calcul des provisions du plan d'exploitation sont définis chaque année par l'actuaire responsable, présentés au comité des réserves et, le cas échéant, explicités. Le calcul des vecteurs de rendement est coordonné avec la gestion des actifs. L'étape suivante consiste à comparer les provisions prévues dans le plan d'exploitation avec les provisions suffisantes selon la directive FSA ou avec ses scénarios minimaux. Les provisions seront au moins portées à ces niveaux.

Les résultats des calculs sont à leur tour explicités au comité des réserves. Le comité directorial est informé des réunions du comité des réserves. Dans ce sens, «suffisant» va au-delà de ce que la directive FSA entend par «provisions suffisantes». Pour tenir compte des incertitudes et de la volatilité inhérentes aux activités d'assurance, il existe un fonds de compensation des risques. Celui-ci est prévu dans le plan d'exploitation et apparaît dans les provisions techniques. Il n'existe pas d'autres provisions de fluctuation et de sécurité au sens plus strict.

Report de primes

Les primes sont payées à l'avance, les prestations à terme échu. La régularisation des primes déjà encaissées mais concernant des périodes futures s'effectue au jour précis. La réserve mathématique statutaire évalue les futures obligations actuarielles sur la base de principes de calcul tarifaires.

Provision pour prestations d'assurance

Les provisions pour les cas d'assurance en suspens – également provisions pour sinistres à régler – correspondent aux versements non escomptés attendus dans un proche avenir. Dans ce cas, leur montant tout comme leur date de versement peuvent être encore inconnus.

Les provisions pour sinistres sont régulièrement examinées et, le cas échéant, adaptées, notamment en ce qui concerne la méthode d'évaluation. Les réserves IBNR sont calculées de manière forfaitaire sur la base des primes de risque conformément au plan d'exploitation. Les provisions statutaires pour sinistres couvrent notamment le dommage maximal d'un possible évènement extrême dans la prévoyance privée. Ces provisions pour sinistres sont des estimations «best estimate».

Dans la prévoyance professionnelle, une provision est en outre constituée pour les possibles pertes résultant de la vente de placements lors d'une vague de résiliation en cas de hausse soudaine des taux d'intérêt.

Provisions pour la participation future aux excédents

Les preneurs d'assurance participent au produit réalisé chaque année grâce aux opérations d'assurance sur la vie. Cette participation prend la forme d'attributions à la réserve pour la participation future aux excédents. Les montants attribués à cette réserve sont distribués aux preneuses/preneurs d'assurance dans les années qui suivent sur la base de dispositions légales et/ou contractuelles.

Excédents latents

Ces excédents latents se fondent sur les plus-values résultant d'une évaluation différente des placements de capitaux dans le cadre de la prévoyance professionnelle. Ces plus-values résultent d'approches différentes entre établissement des comptes consolidés et comptes selon le droit commercial. Elles peuvent tout autant avoir un effet sur le résultat qu'être sans effet sur le résultat de la réserve de réévaluation. Sur ces différences de valeur inscrites au bilan, 90 pour cent, ce qui correspond à la quote-part de distribution (legal quote), sont chaque fois attribués aux assurés en tant que futurs droits potentiels. Elles ne se sont pas encore produites et ont de ce fait un caractère latent. Elles ne peuvent par conséquent pas non plus être distribuées.

Autres engagements

Ce poste comprend des engagements qui pourront, dans les années à venir, être compensés avec des créances de primes ou des commissions telles que primes payées par avance ou dépôts de primes. Ceux-ci n'entraînent de ce fait aucune sortie directe de fonds. Cette position comprend également des engagements de paiement pour des cas de prestations non encore réglés, mais comptabilisés.

Provisions (financières) non actuarielles

Il s'agit là, d'une part, de provisions pour des engagements incertains, mais pouvant être estimés, qui résultent d'évènements passés n'appartenant pas aux opérations d'assurance. D'autre part, la provision pour les créances irrécouvrables des opérations de la prévoyance professionnelle y est également comprise. Le montant de ces provisions correspond à l'estimation des sorties futures de fonds. La provision pour les impôts latents est également affichée dans cette position.

Actifs/passifs de régularisation

Les délimitations de compte servent à saisir les charges et les produits pour chaque exercice. Du côté actif, elles englobent essentiellement des intérêts courus régularisés sur les titres à intérêt fixe, du côté passif la délimitation de prestations de tiers non encore comptabilisées, de frais de personnel et d'impôts dus.

Impôts

Les impôts courants sur le capital et le revenu sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts dus à court terme figurent dans les passifs de régularisation. Des économies d'impôts possibles sur la base de reports de pertes existants sont prises en compte lorsque leur réalisation dans les années à venir semble probable. Des impôts latents apparaissant au niveau du konzern en raison d'applications d'évaluation différentes sont délimités au taux d'imposition attendu. Dans la présente clôture consolidée, le taux d'imposition pour les impôts latents est de 14.8 pour cent (année précédente: 15.1 pour cent) pour la Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA active dans les opérations d'assurance.

Prévoyance en faveur du personnel

Les collaborateurs du groupe Pax sont affiliés à une institution de prévoyance conformément à la législation suisse (Pax, Fondation collective LPP). Cette prévoyance est financée grâce aux cotisations annuelles des salariés et de l'employeur. Ces dernières sont saisies dans les frais de personnel du compte de profits et pertes pour l'exercice concerné. Des prestations de retraite ainsi que d'invalidité et de décès sont accordées conformément aux règlements de prévoyance.

1.5 Estimations et hypothèses

Lorsque les comptes consolidés sont établis en conformité avec Swiss GAAP RPC, des estimations et des hypothèses doivent être établies qui pourraient influer sur les postes figurant au bilan et au compte de profits et pertes ainsi que sur leur présentation en annexe. Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des connaissances tirées du passé. Elles sont régulièrement examinées et recoupées avec la situation actuelle. Les valeurs futures réelles peuvent malgré tout s'écarter de ces estimations. Les hypothèses et estimations les plus importantes concernent les provisions actuarielles, les immeubles en biens propres et les impôts latents.

2 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

2.1 Primes acquises pour le compte propre

En CHF 1'000			2021			2020
	Brutes	Réassurance	Pour le compte propre	Brutes	Réassurance	Pour le compte propre
PRIMES						
Prévoyance privée	279′159	-813	278′346	267′231	-915	266′316
Prévoyance professionnelle	435′761	-1'071	434'690	445′182	-1'174	444'008
Autres affaires	253	0	253	240	0	240
Total	715′173	-1′884	713′289	712′654	-2′089	710′565
MODIFICATION DES REPORTS DE PRIMES						
Prévoyance privée	2'423	22	2'445	2′191	-6	2′185
Autres affaires	1	0	1	1	0	1
Total	2′424	22	2′446	2′192	-6	2′186
PRIMES ACQUISES POUR LE COMPTE PROPRE						
Prévoyance privée	281′582	-791	280′791	269'422	-921	268′501
Prévoyance professionnelle	435′761	-1′071	434'690	445′182	-1'174	444′008
Autres affaires	254	0	254	241	0	241
Total	717′597	-1′862	715′735	714′846	-2′095	712′751

Avec les primes d'assurance-vie liée à des participations de KCHF 96'645 (année précédente: KCHF 84'527), les primes brutes s'élèvent au total à KCHF 811'818 (année précédente: KCHF 797'181). Selon le mode de paiement, ces primes brutes sont réparties comme suit:

En CHF 1'000	2021	2020	
PRIMES PÉRIODIQUES			Changement par rapport à l'année précédente
Prévoyance privée	276′443	266′534	3.7%
Prévoyance professionnelle	223′392	224'414	-0.5%
Activité vie liée à des participations	78′907	75′122	5.0%
Autres affaires	253	240	5.5%
	578′995	566′310	2.2%
PRIMES UNIQUES			
Prévoyance privée	2′716	697	289.4%
Prévoyance professionnelle	212′369	220′768	-3.8%
Activité vie liée à des participations	17′738	9'406	88.6%
	232'823	230'871	0.8%
Total primes brutes	811'818	797′181	1.8%

2.2 Prestations d'assurance pour le compte propre

En CHF 1'000			2021			2020
PRESTATIONS D'ASSURANCE NETTES VERSÉES	Brutes	Réassurance	Pour le compte propre	Brutes	Réassurance	Pour le compte propre
Cas de décès	-22'428	1′363	-21′065	-19'047	3′210	-15'837
Échéances	-130′946	0	-130′946	-124'452	0	-124'452
Rentes de vieillesse et de survivants	-77′520	0	-77′520	-76′003	0	-76′003
Invalidité	-34'824	819	-34′005	-39'359	945	-38'414
Assurance maladie	-183	0	-183	-190	0	-190
Indemnités pour annulations de contrats/départs	-293′785	1′900	-291′885	-395′015	450	-394′565
Total	-559'686	4′082	-555′604	-654′066	4′605	-649'461
MODIFICATION DES RÉSERVES ACTUARIELLES						
Provisions pour prestations d'assurance	-102'386	-1′063	-103'449	-17'211	-760	-17'971
Réserve mathématique	-1′776	-997	-2'773	-3'558	-257	-3′815
Provisions pour parts d'excédents créditées des preneurs d'assurance	-15′207	0	-15′207	-15′945	0	-15′945
Provisions pour futures participations aux excédents	-1′917	0	-1′917	-3′221	0	-3'221
Total	-121′286	-2′060	-123′346	-39'935	-1′017	-40′952
Part réassureurs aux charges liées aux cas et prestations d'assurance		2′022			3′588	

2.3 Cas et prestations d'assurance payés pour le compte et au risque de tiers

En CHF 1'000	2021	2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Cas de décès	-3′710	-4′069	-8.8%
Échéances	-51′179	-41′024	24.8%
Annulations de contrats	-49'062	-42′508	15.4%
Total	-103′951	-87′601	18.7%

2.4 Frais de souscription et administratifs liés aux opérations d'assurance (brut)

En CHF 1'000	2021	2020	
CHARGES TECHNIQUES SELON LES SECTEURS DE FONCTION			Changement par rapport à l'année précédente
Distribution	-67′493	-52′783	27.9%
Charges de personnel service interne	-39′511	-39′218	0.7%
Charges de matériel service interne	-25'621	-26'868	-4.6%
Total service interne	-65′132	-66'086	-1.4%
Total	-132′625	-118′869	11.6%

Les charges techniques sont à notre propre charge; ils comprennent, en plus des frais de personnel, surtout les charges de commissions pour la distribution. Les charges de matériel contiennent les frais pour l'informatique, la télécommunication, le marketing, l'infrastructure et l'administration.

2.5 Résultat des placements de capitaux pour le compte propre

En CHF 1'000			2021			2020
	Produit provenant des placements de capitaux	Bénéfices et pertes sur les placements de capitaux	Résultat des placements de capitaux	Produit provenant des placements de capitaux	Bénéfices et pertes sur les placements de capitaux	Résultat des placements de capitaux
Immeubles de rapport	53′536	-18'669	34′867	52′364	-3′010	49′354
Participations	-9′305	-1'426	-10′731	-4′054	-1′324	-5′378
Titres à revenu fixe	55′390	4′529	59′920	58′904	-51'361	7′543
Prêts	7'676	0	7′676	7′955	0	7′955
Hypothèques	2′234	31	2′265	1′931	1	1′932
Actions	13′544	17′412	30′956	11′280	-2'928	8′352
Dérivés	0	-32′171	-32′171	0	44′951	44′951
Dépôts à termes	-85	0	-85	-84	0	-84
Autres placements	7′484	4′181	11′665	2'440	-6′313	-3'873
Prêts sur police	23	0	23	55	0	55
Autres placements financiers	-389	0	-389	-590	0	-590
Total	130′108	-26′112	103′996	130′201	-19'984	110′216

Le total des bénéfices et pertes réalisées de 26.1 millions de CHF (année précédente: 20.0 millions de CHF) est représenté dans le tableau des flux de trésorerie par type de résultat. Ce chiffre résulte, entre autres, de mesures de couverture de change qui servent à atténuer les risques dans le secteur des placements.

Les bénéfices et les pertes comprennent également le résultat des mesures de couverture de change et des cours des actions qui servent à atténuer les risques dans les opérations de placement. Les bénéfices et pertes sur les placements et les dérivés se neutralisent en grande partie pour les positions couvertes (net).

En CHF 1'000	2021	2020	
CHARGES POUR LA GESTION DES PLACEMENTS DE CAPITAUX			Changement par rapport à l'année précédente
Immeubles de rapport	-12′564	-14'238	-11.8%
Autres placements	-2'664	-2'061	29.3%
Total	-15′228	-16′299	-6.6%

En ce qui concerne les immeubles de rapport, la majeure partie est consacrée à l'entretien et aux

rénovations, les frais d'administration des autres placements comprennent les frais, taxes et impôts.

2.6 Autre produit

En CHF 1'000	2021	2020	
AUTRE PRODUIT			Changement par rapport à l'année précédente
Bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	0	27	100.0%
Produits des intérêts et commissions	15'225	13'495	12.8%
Autre produit	115	0	100.0%
Total	15′340	13'522	13.4%

2.7 Autres charges

En CHF 1'000	2021	2020	
AUTRES CHARGES			Changement par rapport à l'année précédente
Frais d'intérêts	-1′763	-3'848	-54.2%
Dépenses de personnel autres opérations	-4′768	-3′506	36.0%
Frais de gestion autres opérations	-4'774	-2′300	107.6%
Amortissement des immobilisations corporelles	-74	-86	-14.6%
Autres charges	-763	-823	-7.3%
Total	-12′142	-10′563	14.9%

2.8 Impôts sur les bénéfices

En CHF 1'000	2021	2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Impôts sur les bénéfices	-814	-1'001	-18.6%
Changement des impôts latents	-1'891	-2′285	-17.3%
Total	-2′705	-3'286	-17.7%

De possibles prétentions fiscales ne sont pas activées

3 COMPTE DE RÉSULTAT SECTORIEL

En CHF 1'000			2021			2020
	Opérations de prévoyance	Autres opérations	Total	Opérations de prévoyance	Autres opérations	Total
Primes brutes émises	714′920	253	715′173	712′413	240	712′654
Primes de réassurance cédées	-1'884	0	-1′884	-2'089	0	-2'089
Modification des reports de primes (brut)	2'423	1	2'424	2′191	1	2′192
Part réassureurs à la modification des reports de primes	22	0	22	6	0	-6
Primes acquises pour le compte propre	715′481	254	715′735	712′510	241	712′751
Cas et prestations d'assurance payés (brut)	-559'686	0	-559'686	-654′066	0	-654′066
Modifications des réserves actuarielles (brut)	-121′286	0	-121′286	-39′935	0	-39'935
Part réassureurs aux charges liées aux cas et prestations d'assurance	2'022	0	2′022	3′588	0	3′588
Prestations d'assurance pour le compte propre	-678′950	0	-678′950	-690'413	0	-690'413
Primes brutes émises pour le compte et au risque de tiers	96′645	0	96′645	84′527	0	84′527
Modification des reports de primes pour le compte et au risque de tiers	42	0	42	89	0	89
Cas et prestations d'assurance payés pour le compte et au risque de tiers	-103′951	0	-103′951	-87'601	0	-87′601
Modifications des reports pour le compte et au risque de tiers	-188'312	0	-188′312	-41'143	0	-41′143
Résultat des opérations d'assurance pour le compte et au risque de tiers	-195′576	0	-195′576	-44′128	0	-44′128
Frais de souscription et administratifs liés aux opérations d'assurance (brut)	-132′625	0	-132′625	-118′869	0	-118'869
Produit provenant des placements de capitaux	138′535	-8'427	130′108	133′326	-3′125	130′201
Bénéfices et pertes sur placements de capitaux	-29'094	2′982	-26′112	-16′824	-3'160	-19′984
Charges liés à la gestion des placements de capitaux	-15′212	-16	-15′228	-16′275	-24	-16′299
Résultats des placements de capitaux pour le compte propre	94′229	-5'461	88′768	100′227	-6′309	93′918
Résultat des placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	215′459	0	215′459	62′260	0	62′260
Autres produits	1′565	13′775	15′340	7′767	5′755	13′522
Autres charges	-2'620	-9'522	-12′142	-3′012	-7'551	-10′563
Résultat des activités opérationnelles	16′963	-954	16′009	26′342	-7′864	18'478
Résultat extraordinaire	0	4	4	0	0	0
Résultat avant impôts	16′963	-950	16′013	26′342	-7′864	18'478
Impôts sur le revenu	-2'057	-648	-2′705	-2′948	-338	-3′286
Bénéfice annuel	14′906	-1′598	13′308	23'395	-8'203	15′192

Les prévoyances privée et professionnelle sont exploitées par la Pax Assurance et sont présentées dans le segment «Opérations de prévoyance».

Les autres opérations comprennent les contributions provenant du Pax Holding, de la Pax Asset Management SA, de la Creadi AG et de la Simpego Assurances SA (assurance choses).

Les placements de capitaux par segments, hormis les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers, se répartissent comme suit:

En CHF 1'000			2021			2020
	Opérations de prévoyance	Autres opérations	Total	Opérations de prévoyance	Autres opérations	Total
Placements de capitaux par segments	7′188′727	56′266	7′244′994	6′921′334	49′758	6′971′092

Les réserves actuarielles concernent uniquement les opérations de prévoyance.

4 COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

4.1 Placements de capitaux

Les placements de capitaux pour le compte propre se répartissent sur les catégories de placement suivantes:

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Immeubles de rapport	1′286′753	1′190′419	8.1%
Participations	18′106	15′094	20.0%
Titres à revenu fixe	4′554′762	4′514′492	0.9%
Prêts	468'000	468'000	0.0%
Hypothèques	208′736	139′845	49.3%
Actions	469'636	380′540	23.4%
Dérivés	8′845	9′343	-5.3%
Dépôts à termes	20′000	0	100.0%
Autres placements	207'601	250'658	-17.2%
Prêts sur polices	2′534	2'681	-5.5%
Autres placements financiers	20	20	1.7%
Total	7′244′994	6′971′092	3.9%

a) Immeubles de rapport

Les immeubles de rapport évalués selon la méthode DCF ont évolué comme suit comparés à l'année précédente:

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020
VALEURS MARCHANDES		
État au 1 ^{er} janvier	1′190′419	1′175′316
Entrées	93'818	4′287
Sorties	0	-7′811
Modifications de valeur	2′517	18'627
État au 31 décembre	1′286′753	1′190′419
Dont en construction pour le portefeuille	7′222	6′696
Valeur d'acquisition au 31.12.	1′027′739	933′805

b) Participations

Les participations concernent l'engagement dans la Simpego Assurances SA et comprennent également le goodwill. Depuis l'acquisition, KCHF 4'505 du goodwill ont été amortis (fin de l'année précédente: KCHF 3'079) Le goodwill restant porte sur KCHF 2'729 (fin de l'année précédente: KCHF 4'019).

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
État au 1 ^{er} janvier	15'094	12′378	21.9%
Acquisitions	13′743	8'094	69.8%
Amortissement goodwill	-1'426	-1′324	7.7%
Participation au résultat	-9'305	-4'054	129.5%
État au 31 décembre	18′106	15'094	20.0%

c) Placements de capitaux mobiles

Les placements mobiles sont intégrés dans les comptes consolidés à des valeurs différentes. Pour les titres à revenu fixe, le bilan est établi selon la méthode AC, pour les prêts et les hypothèques, c'est la valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur, qui est appliquée. Pour les autres catégories, c'est la valeur marchande qui est déterminante. Ces différences d'évaluation sont présentées ci-après:

En CHF 1'000			31.12.2021			31.12.2020
	Valeur d'acquisition	Valeur marchande	Valeur dans les comptes du konzern	Valeur d'acquisition	Valeur marchande	Valeur dans les comptes du konzern
Titres à revenu fixe	4'651'609	4′748′377	4′554′762	4'639'729	4'846'557	4′514′492
Prêts	468'066	468'000	468'000	468'066	468'000	468'000
Hypothèques	208′736	208′736	208′736	139'845	139'845	139'845
Actions	346′817	469'636	469'636	317′060	380′540	380′540
Dérivés	10′383	8'845	8′845	12′307	9'343	9'343
Dépôts à termes	20′000	20′000	20′000	0	0	0
Autres placements	190′251	207'601	207'601	253′276	250'658	250'658
Les autres placements se composent comme suit:						
Placement Private Equity	8′812	4'418	4'418	8′841	4′061	4′061
Placements collectifs	134′852	156′775	156′775	113′247	121′338	121′338
Autres placements	38'888	40′694	40′694	58′133	59′252	59′252
Insurance Linked Securities	7′699	5′713	5′713	73′054	66′007	66′007
Total			207'601			250'658

Les échéances des titres à revenu fixe sont les suivantes (valeurs nominales):

ÉCHÉANCES en CHF 1'000	Au cours d'un an	1–6 ans	6–11 ans	Plus de 11 ans	Total
État au 31.12.2021	374′300	1'499'027	1'469'831	1′161′245	4′504′403
État au 31.12.2020	395′203	1′563′204	1′307′823	1′198′559	4'464'787

Les **dérivés** dans les autres placements de capitaux se composent comme suit:

En CHF 1'000	31.12.20	21	31.12.2020	
				Changement par rapport à l'année précédente
Opérations à terme sur les devises				
– à des fins de couverture	878	345	9′343	-5.3%
Total	8′8	345	9′343	-5.3%
Dettes contractées au titre d'instruments financiers dérivés	6′6	669	8′653	-22.9%

4.2 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
État au 1 ^{er} janvier	1'444'877	1′399′088	3.3%
Entrées	385′130	476′849	-19.2%
Sorties	-293'428	-243′147	20.7%
Flux de trésorerie net	91′702	233′702	-60.8%
Modifications des valeurs du marché non réalisées	97'696	-187′913	-152.0%
État au 31. décembre	1'634'275	1'444'877	13.1%

Ces placements de capitaux sont répartis sur les catégories de placement suivantes:

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Fonds marché monétaire	3′656	4'456	-18.0%
Fonds obligations	5′093	130′515	-96.1%
Fonds actions	1′531′781	1'098'940	39.4%
Fonds immobiliers	462	3′031	-84.8%
Fonds commodities	0	23'423	100.0%
Fonds mixtes	72′986	164'695	-55.7%
Produits structurés	20′298	19'817	2.4%
Total	1'634'275	1'444'877	13.1%

D'autres placements issus de l'assurance-vie liée à des participations de KCHF 14'750 (année précédente: KCHF 14'823) se trouvent dans les liquidités.

4.3 Actifs provenant des réserves de cotisations de l'employeur

Il existe un contrat d'adhésion à une fondation collective dans laquelle les collaboratrices et collaborateurs du groupe Pax sont assurés. Le groupe Pax ne prévoit pas de tirer profit des excédents de couverture à la date du bilan. C'est pourquoi seules les réserves de cotisations de l'employeur sont inscrites à l'actif.

Réserve de cotisations de l'employeur (RCE) en CHF 1'000	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan		venant de la RCE ses de personnel
	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2021	2021	31.12.2020	2021	2020
Institutions de prévoyance	8′401	0	8′401	0	8′401	0	0
Total	8'401	0	8'401	0	8'401	0	0

Aucun intérêt n'a été versé sur la réserve de cotisations de l'employeur pour l'année en cours. Aucune contribution n'a été financée non plus à partir de celle-ci.

Avantage économique et dépenses de prévoyance en CHF 1'000	Excédent de couverture/ découvert	Avanta	age économique du groupe Pax	Changement par rapport à l'année précédente pour l'exercice	Cotisations limitées à la période pour l'excercice		orévoyance dans ses de personnel
	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2020			2021	2020
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	-4′385	-4′385	-4′256
Total	0	0	0	0	-4′385	-4′385	-4′256

La prise en compte des actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur ainsi que l'évaluation d'éventuels excédents de découverts et de couverture ont été effectuées sur la base du reporting de la fondation collective au 31 décembre 2021.

4.4 Tableau des immobilisations corporelles

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020
Valeur comptable nette au 01.01.2020/01.01.2021	121	223
VALEUR RACQUISITION		
VALEUR D'ACQUISITION		
État au 1 ^{er} janvier	391	491
Entrées	240	0
Sorties	0	-100
État au 31 décembre	631	391
RÉÉVALUATIONS CUMULÉES		
État au 1 ^{er} janvier	-270	-268
Entrées	0	85
Amortissements	-74	-86
État au 31 décembre	-344	-270
Valeur comptable nette au 31 décembre	287	121

4.5 Parts des réassureurs aux réserves actuarielles

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Réserve mathématique	3'429	4'491	-23.6%
Reports de primes	487	465	4.8%
Provision pour sinistres à régler	423	1'420	-70.2%
Total	4′339	6′376	-32.0%

La présentation nette des provisions actuarielles, y compris les parts des réassureurs, figure au commentaire 4.8.

4.6 Créances

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Avoirs provenant des prestations d'assurance	115	339	-66.1%
Primes arriérées	7′203	7′003	2.9%
Créances auprès de fondations collectives	624	1'831	-65.9%
Créances vis-à-vis réassurance	26	1′187	-97.8%
Autres créances	24'691	23'092	6.9%
Total	32'659	33'452	-2.4%

4.7 Actifs de régularisation

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Intérêts courus	28′186	31′326	-10.0%
Autres actifs transitoires	14′258	14′597	-2.3%
Total	42′444	45′923	-7.6%

Des intérêts courus sont régularisés sur des placements rémunérés ainsi que sur des prêts sur polices.

4.8 Provisions actuarielles pour le compte propre

Les réserves actuarielles brutes comprennent:

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Réserve mathématique	6′152′546	6′051′620	1.7%
Reports de primes	52′959	55′424	-4.4%
Provision pour prestation d'assurance	104′611	111'459	-6.1%
Provisions pour participations aux excédents créditées	23′034	24′534	-6.1%
Provisions pour la participation future aux excédents	75′777	73′595	3.0%
Excédents latents	215′733	170′751	26.3%
Total	6'624'660	6'487'382	2.1%

Par branches d'assurance, les provisions nettes peuvent être présentées comme suit:

a) Réserve mathématique

En CHF 1'000			31.12.2021			31.12.2020
	Brut	Réassurance	Pour le compte propre	Brut	Réassurance	Pour le compte propre
Prévoyance privée	2′531′652	-445	2′531′207	2'485'358	-694	2'484'664
Prévoyance professionnelle	3'614'252	-2'984	3'611'268	3′558′715	-3′798	3′554′917
Autres	6'642	0	6′642	7′547	0	7′547
Total	6′152′546	-3'429	6'149'117	6'051'620	-4'492	6'047'128

b) Reports de primes

En CHF 1'000			31.12.2021			31.12.2020
	Brut	Réassurance	Pour le compte propre	Brut	Réassurance	Pour le compte propre
			compte propre			
Prévoyance privée	52′922	-486	52'436	55′386	-464	54′922
Autres	37		36	38	-1	37
Total	52′959	-487	52′472	55′424	-465	54′959

c) Provisions pour prestations d'assurance

En CHF 1'000			31.12.2021			31.12.2020
	Brut	Réassurance	Pour le compte propre	Brut	Réassurance	Pour le compte propre
Prévoyance privée	56′796	-58	56′738	56′366	-57	56′309
Prévoyance professionnelle	47′815	-365	47′450	55′093	-1′363	53′730
Total	104′611	-423	104′188	111'459	-1′420	110′039

d) Provisions pour la participation future aux excédents

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
A) PROVISIONS POUR LA PARTICIPATION FUTURE DES PRENEUSES/PRENEURS D'ASSURANCE AUX EXCÉDENTS			Changement par rapport à l'année précédente
Solde des provisions en début d'année	67′928	64′707	5.0%
Prélèvement net pour la distribution aux preneuses/preneurs d'assurance	-15′083	-15′779	-4.4%
Attribution à la charge du bénéfice annuel	17′000	19'000	-10.5%
<u>Total</u>	69'845	67′928	2.8%
B) EXCÉDENTS À DISTRIBUER			
Excédents attribués aux fondations, mais que celles-ci n'ont pas encore distribués	5′932	5′667	4.7%
Total	75′777	73′595	3.0%

Les excédents à distribuer concernent la prévoyance professionnelle. Ils ont été crédités aux fondations collectives, mais celles-ci ne les ont pas encore distribués aux institutions de prévoyance affiliées.

e) Excédents latents

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
État au 1 ^{er} janvier	170′751	157′235	8.6%
Changement	44′982	13′516	232.8%
État au 31 décembre	215′733	170′751	26.3%

La régularisation des droits latents des preneurs d'assurance dans la prévoyance professionnelle se base sur les dispositions de la legal quote, 90 pour cent sont chaque fois éliminés. C'est pourquoi 90 pour cent des plus-values et des moins-values résultant de la différence entre établissement du compte de profits et pertes consolidé et compte commercial sont également attribués au fonds d'excédents de la prévoyance professionnelle. Ils proviennent essentiellement des immeubles de rapport, portefeuilles d'actions et autres placements.

Ces différences de valeur comptable ne se sont pas encore produites et ont de ce fait un caractère latent. Elles ne peuvent par conséquent pas davantage être distribuées.

4.9 Réserves non actuarielles (financières)

En CHF 1'000	Autres réserves	Impôts latents	Total
2021			
État au 1 ^{er} janvier	4'694	60′533	65′227
Utilisation	-170	0	-170
Changement avec effet sur le résultat	-94	1′891	1′797
Modification de la réserve de réévaluation	0	6′303	6′303
État au 31 décembre	4′430	68′727	73′157
2020			
État au 1 ^{er} janvier	3′819	55′205	59′024
Utilisation		0	-160
Changement avec effet sur le résultat	1′034	2′285	3′319
Modification de la réserve de réévaluation	0	3′043	3′043
État au 31 décembre	4′694	60′533	65′227

4.10 Autres engagements

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Dépôts en espèces des réassureurs	3′350	5′160	-35.1%
Réassurance	1′460	0	100.0%
Primes payées d'avance	19′734	18′110	9.0%
Engagements envers des fondations collectives	22′138	20'476	8.1%
Prestations d'assurance non encore versées	2′598	4'883	-46.8%
Dépôts de primes	42′828	45'487	-5.8%
Agents et intermédiaires	7′713	6'660	15.8%
Autres engagements	25'699	23′186	10.8%
Total	125'520	123'962	1.3%

5 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

5.1 Restrictions de la propriété sur actifs

Dans le domaine assurance sur la vie, il existe les réserves de propriété suivantes:

a) Liquidités

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020
Moyens mis à disposition pour opérations de change à terme	8'845	9'343
Engagement découlant de futures	6′669	8'653

Les liquidités qui précèdent sont mises à disposition pour garantir des passifs découlant d'opérations à terme sur devises liés à la date de clôture.

b) Placements de capitaux

Outre celle mentionnée ci-dessus, il n'existe aucune restriction de disposition pour les placements de capitaux en plus des contraintes relevant du droit de surveillance.

Il existe également la restriction suivante de propriété des placements en dehors du secteur de l'assurance-vie:

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020
Titres grevés	550	550
Garantie accordée jusqu'au 10.10.2025	500	500

5.2 Engagements conditionnels

Dans le cadre de la création de la Pax, Fondation collective Balance, le Pax Holding s'est engagé à financer des cotisations qui pourraient être mises à contribution en cas de découvert dans la partie semi-autonome. Cet engagement est valable jusqu'à fin 2024 et est limité d'un point de vue financier.

5.3 Actifs dans le prêt de titres (Securities lending)

Dans le cadre d'un contrat de prêt de valeurs mobilières, certains compartiments en titres à revenu fixe ont été prêtés contre commission.

En CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020
Le volume au jour déterminant du bilan porte sur:	240′005	253′765

5.4 Investment Commitments in Private Equity

Dans le cadre de l'activité de placement en cours dans les opérations d'assurance, le groupe Pax s'engage à acquérir à l'avenir des titres à un prix défini par avance. Si une partie adverse ne satisfait pas à ses obligations, les coûts de remplacement sont alors supérieurs ou inférieurs, et des charges d'intérêt supplémentaires peuvent apparaître. Qui plus est, les titres faisant l'objet des conventions peuvent être soumis à des fluctuations. Au total, les engagements pris découlant d'investment commitments portent sur:

	31.12.2021	31.12.2020
en CHF 1'000		
Engagements découlant d'investment commitments	18'615	13′013
en EUR 1'000		
Engagements découlant d'investment commitments	1′705	1′705
en USD 1'000		
Engagements découlant d'investment commitments	5′232	10′175

5.5 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision KMPG SA pour l'activité de révision se montent à CHF 504'704 TVA comprise, pour la période de référence (année précédente: CHF 520'191, TVA comprise). Il n'y a pas eu de prestations proches de la révision (année précédente: CHF 51'696), aucune prestation supplémentaire n'a été fournie.

5.6 Évènements postérieurs à la date du bilan

Aucun évènement déterminant pour les comptes annuels présents, qui devrait donc être divulgué, n'a été connu entre la date de clôture du bilan et le moment de l'approbation des présents comptes consolidés par le conseil d'administration le 15 mars 2022.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2021 À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS



KDMG AG

Badenerstrasse 172 Case postale CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31 kpma.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Pax Holding (société coopérative), Bâle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Pax Holding (société coopérative), comprenant, le compte de profits et pertes consolidé, le bilan consolidé, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital propre et l'annexe aux comptes consolidés (aux pages 55-82), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Pax Holding (société coopérative), Bâle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des délégués

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG AG

Oliver Windhör Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Patrick Scholz Expert-réviseur agréé

Zurich, le 15 mars 2022

Annexe:

 Comptes consolidés constitués du compte de profits et pertes consolidé, du bilan consolidé, du tableau de flux de trésorerie, du tableau de variation du capital propre et de l'annexe aux comptes consolidés